

Avec Macron, un système « universel » ? Non ! individualisé et au rabais !

Emmanuel Macron veut l'imposer par la force. Mais voyons bien son mensonge. Il prétend vouloir « ...un Etat providence du 21e siècle », et « protéger nos concitoyens non selon leur statut et leur secteur d'activité, mais de manière plus juste, plus universelle ».

Assurance-chômage : le président avait déjà promis « l'universalité ».

Avec sa « réforme », plus d'un million de chômeurs et chômeuses verront leurs droits amputés et paieront de leurs poches les 3,8 milliards d'économies imposées par l'Etat jupitérien. Très belle « justice » !

Le remplacement des cotisations chômage par l'impôt, les décrets sur les sanctions et la réduction des allocations mettent en place un système où le droit est soumis aux choix budgétaires. Et en 2020 la mise en place du Revenu universel d'activité (RUA) proposera aux exclus de se partager la misère et des formes de travail forcé.

Imposons les exigences d'une sécurité sociale universelle, une alternative qui abolisse le chômage.

Ce gouvernement veut obliger la société à s'adapter aux règles capitalistes. Les acquis sociaux sont le résultat d'une mobilisation imposant qu'une partie de richesse soit attribuée aux droits humains. Il a fallu pour cela augmenter les cotisations socialisées et les salaires. La part économique accordée aux retraites a suivi la part des retraités dans la population : une retraite où la prestation est d'avance garantie, où la pension s'approche du prolongement du salaire.

Macron veut une logique individualisée, « j'achète » des points qui me seront reversés plus tard. Même cela est mensonger ! Chacun sait ce qu'il cotiserait (en points), mais personne ne sait ce qu'il toucherait en prestation. En effet, le gouvernement veut figer les dépenses de retraites à leur niveau actuel (13,8 % du PIB). La proportion de retraités dans la population augmentant, c'est la baisse du niveau des pensions pour toutes et tous qui est ainsi programmée. Le gouvernement décidera ce choix à chaque budget annuel, dont la Sécurité sociale sera « une annexe ».

C'est la paupérisation garantie !

Contre l'individualisation de Macron, agissons pour l'unification par le haut : un régime collectif !

RAPPORT OXFAM
DE JANVIER 2018 :

« 1 % DE LA POPULATION
A BÉNÉFICIÉ DE 82 % DES
RICHESSES PRODUITES DANS
LE MONDE EN 2017 »

Retraites : Plus belle la vie !

La retraite peut ouvrir une période de créativité et de bien-être. A trois conditions : des droits collectifs effectifs pour tous et toutes ; avoir une sécurité du niveau de vie ; être en bonne santé.

Mais les gouvernements expliquent que la retraite est un fardeau pour les « actifs ». Si des « vieux » vivent longtemps, il faudrait travailler plus dur et prendre sa retraite plus tard. Du baratin ! Une personne sur deux est au chômage à 60 ans.

Les « gouvernants » refusent une idée simple : pour garantir les droits sociaux, il faut répartir autrement la richesse produite. Aujourd'hui les inégalités de revenus et de patrimoine augmentent au bénéfice des plus riches. Il faut renverser ces choix.

Le système de retraite par répartition organise une solidarité entre les générations. Les cotisations des actifs, grâce aux luttes communes des actifs et retraités, servent à payer les pensions des retraités et quand, à leur tour, ils

partent en retraite, ils ont la garantie que les cotisations des générations suivantes serviront à financer leur pension. La retraite par répartition crée ainsi un lien entre les générations. Les cotisations des actifs sont la part du salaire qui est socialisée, mutualisée. La retraite par répartition renvoie donc fondamentalement au partage de la valeur ajoutée entre salaire et profit.

Public & privé, il faut l'unité

Ainsi les retraité-e-s d'aujourd'hui accomplissent des activités pour le bien vivre ensemble : transmettre leur savoir-faire, soutenir des activités sociales, écologiques, culturelles. Mais cette liberté est possible grâce à un prolongement de la rémunération, **même si les femmes**

subissent des retraites très inférieures qui prolongent les inégalités salariales : les luttes ont imposé que la richesse économique, créée par le travail (et pas par la finance), utilisée pour le bien commun.



L'alternative : des droits égaux, un système collectif.



contact@ensemble-fdg.org



@ensemble.frontdegauche



@Ensemble_FdG

L'égalité comment ?

L'égalité des droits : chacun-e doit avoir la garantie qu'il n'y aura pas de baisse du niveau de vie à la retraite ; la pension doit être le prolongement du salaire, avec au minimum le SMIC.

Un système collectif de droits universels : c'était le but du Régime Général interprofessionnel de Sécurité sociale, fondé dans les années 1946-47.

La retraite est une prolongation du salaire. Elle doit (à 60 ans) garantir un taux de remplacement : 75% des meilleurs salaires bruts. Le lien entre salaire et droits sociaux est fondamental. Les « primes d'activité » du gouvernement sont une atteinte à la dignité du travail. Les suppressions de cotisations salariales, doublées d'une hausse de la CSG, équivalent à une baisse du salaire réel.

Pour une sécurité sociale universelle. La retraite par répartition repose sur le flux continu des cotisations sociales. Il n'y a pas besoin de placement ni d'épargne différée, pas besoin des systèmes individualistes créés par les capitalistes. La prolongation du salaire est déjà un acquis pour les congés de maladie, maternité, congés payés. Il faut la généraliser pour la retraite et pour les droits des chômeurs à toucher leur salaire entre deux emplois. Cela s'appelle une sécurité sociale universelle, ou professionnelle, que des syndicats revendiquent.

L'égalité des salaires femmes/hommes est décisive : L'écart des salaires femmes/hommes atteint encore 25%, et les pensions des femmes sont inférieures en moyenne de 40% à celles des hommes. Inacceptable ! Le volume des ressources augmenterait de 14% si les salaires étaient égaux. Il faut l'imposer.

Une sécurité sociale universelle, avec des retraites qui prolongent le revenu d'activité, avec une garantie salariale entre deux emplois, met en cause les lois de fonctionnement du capitalisme néolibéral.

Le capitalisme veut s'approprié les richesses créées par les personnes, soumises à une dictature

économique et à un commandement quotidien, mais la population désobéit (Gilets jaunes, jeunes et femmes en précarité, personnels de santé, services publics...). Elle exige des droits et le pouvoir d'agir sur la société.

C'est aux travailleurs et travailleuses de décider, pas aux profiteurs inutiles.

Un système collectif comment ?

Augmenter les cotisations patronales, gelées depuis 30 ans. Si la part totale des pensions est bloquée, tout accroissement du nombre de retraités se traduira par une baisse de leur niveau de vie. C'est déjà ce qui se produit. Il suffirait d'augmenter les cotisations de 0,2 point par an pendant les trente prochaines années ; le taux de cotisation sur salaire brut passerait alors de 28 % aujourd'hui à 34 % en 2050.

Fusionner les cotisations salariales et patronales, éviter le faux débat sur les « charges ». C'est toute la valeur ajoutée par le travail qui est la base réelle des droits. Les exonérations de « charges » patronales doivent être supprimées. Les profits financiers sans investissement doivent être lourdement imposés.

L'intégration des régimes complémentaires dans le régime général

Les cotisations versées aux régimes complémentaires doivent renforcer le régime général. La retraite par points, le secteur privé la connaît déjà, avec les « complémentaires » qui ne cessent de se dégrader. Sous la pression du MEDEF, les pensions « complémentaires » ont été gelées de 2016 à 2018, et une baisse de 10% est prévue à partir de 2019.

La fusion des complémentaires avec le régime général

faciliterait la mise en place progressive d'un régime dont les droits seraient progressivement alignés par le haut, notamment par un départ anticipé pour tous les métiers pénibles (public, privé et régimes spéciaux).

Des pensions indexées sur les salaires et non sur les prix. C'était le cas avant 1987-1993, avec la contre-réforme Balladur. Cette régression a été une des plus violentes pour faire baisser le taux de remplacement (de la pension par rapport au salaire), en dessous des 75% atteints dans les années 1980.

L'autogestion des régimes de sécurité sociale

(une « maison commune ») sur la base d'élections interprofessionnelles, créerait un formidable élan de solidarité. Y prendraient part les syndicats, les associations, les indépendants soumis aux plates-formes capitalistes qui suppriment le Code du travail (Uber, Deliveroo...).

La démocratie est la meilleure manière de dépasser les fausses divisions dans le salariat, d'inclure les travailleurs indépendants, de mettre en commun les acquis professionnels.

Sortir du capitalisme